



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

CTR
Renault
Rueil

l'étincelle

pour la construction d'un parti des  travailleurs communiste révolutionnaire

Contact : ecrire@npa2009.org
Consulter : <http://www.npa-auto-critique.org/>

Contact : cr@convergencesrevolutionnaires.org

Lundi 24 mars 2014

***La vraie sanction
contre le gouvernement Hollande-Medef,
c'est ensemble, dans la rue et dans la grève, qu'il faut leur infliger***

La claque électorale reçue par le gouvernement Hollande lors du premier tour des municipales est sans surprise. Le taux record d'abstentions (38,5%) reflète le dégoût à l'encontre de ces politiciens de gauche qui mènent la politique du patronat.

Dans ce contexte, le Front National, arrivé en tête dans quelques villes, se targue d'incarner le rejet du système. C'est un énorme mensonge. Le FN travaille activement à s'intégrer au système. Et les thèmes sécuritaires, racistes, anti-immigrés et chauvins visent avant tout à diviser la classe ouvrière.

***L'institutionnalisation du travail précaire,
au pas de charge***

Pendant que l'actualité se focalise sur les élections, les attaques contre les classes populaires se poursuivent à grande vitesse. Alors que les chiffres officiels du chômage frôlent 11% de la population active, que le nombre des travailleurs précaires explose, le patronat et le gouvernement, soutenus par certaines centrales syndicales, s'attaquent à la frange des travailleurs les plus fragiles.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit avec l'accord signé entre le patronat et une partie des syndicats (CFDT, FO et CFTC) sur une nouvelle convention d'assurance chômage.

Le ministre du Travail vante les mérites des « droits rechargeables » prévus par l'accord. Il s'agit de permettre aux travailleurs sans emploi d'accumuler des droits à indemnisation chaque fois qu'ils retravaillent, alors que dans le système actuel ils en perdent une partie. Cette maigre carotte, censée donner un peu d'air aux travailleurs qui enchaînent contrats d'intérim et CDD entrecoupés de périodes de chômage, n'est que le début de la réparation d'une injustice. Mais elle entérine de fait l'explosion du travail précaire.

Le poison qui l'accompagne est de taille : les patrons se garantissent ainsi la possibilité de piocher selon leurs vœux parmi le stock de travailleurs au

chômage, pour une ou deux semaines, voire pour deux ou trois jours, et retour à la case départ : l'ANPE se transforme ainsi en une sorte d'agence d'intérim, et gratuite pour le patronat.

Et en échange de ce « nouveau droit », c'est dans la poche des salariés, de retraités et de chômeurs que l'on piochera.

Les plus de 65 ans à l'amende

Car l'accord prévoit que les salariés de plus de 65 ans, jusqu'ici exonérés de cotisations Unedic, devront désormais contribuer eux aussi au régime. Quant aux salariés licenciés qui ont touché une indemnité de départ, ils verront le délai de carence s'allonger de 75 jours à 180 jours (6 mois !) avant de toucher leurs indemnités chômage.

Juste combat des intermittents du spectacle

Dans les négociations sur le nouvel accord de l'assurance chômage, le patronat voulait tout simplement supprimer le régime spécifique dont bénéficient les intermittents, soumis à une grande précarité. Il a dû y renoncer face à leur lutte. Toutefois, l'accord a décidé d'augmenter leurs cotisations chômage, merci pour les syndicats signataires ! Ce recul partiel du patronat est dû à la mobilisation des intermittents du spectacle. Un exemple à suivre, vu que nous sommes tous en passe de devenir des « intermittents ».

Ajoutées aux précédentes, ces mesures ont de quoi faire encore monter notre colère. Laquelle devra bien s'exprimer, et cette fois pas par des bouts de papiers dans les urnes. Ce ne sera pas alors l'abstention populaire mais la participation que les politiciens de gauche, de droite et d'extrême droite auront à craindre ! Et pas seulement pour la conservation de leurs fiefs municipaux.

Qu'ils aillent converger ailleurs

Carlos Ghosn a annoncé la nouvelle réorganisation qui fusionne notamment les ingénieries Renault et Nissan. Conséquence, la quasi-totalité de l'effectif de Rueil est « convergé » et devient Renault-Nissan. Derrière le nouveau jargon, c'est toujours la même musique de la mise en concurrence des salariés et des suppressions de postes. La seule convergence qui peut nous être utile, c'est celle des luttes !

Renault-Nissan : la chasse aux doublons

Dans l'ingénierie, ce sont 71 % des salariés (5009 sur 7074) qui vont passer dans des « directions convergées » : toute la DE-S, la DE-T et la DE-M, des parties de la DE-V, de la DE-I et de la DE-P. Des « synergies significatives » sont recherchées sur « l'ingénierie des systèmes et des composants électriques, la stratégie plateformes et développement des composants véhicules, la simulation numérique et les essais, l'ingénierie mécanique et les recherches et avant-projets ». Entendez : mise en concurrence pour avoir les projets, réduction des coûts et des effectifs... Au TCR, des projets sont gelés en attendant de connaître la répartition du travail entre Renault et Nissan. Et c'est là qu'on va nous déménager dans quelques mois, au milieu des projets suspendus. Au moins, on aura le temps de faire connaissance et de discuter avec les nouveaux collègues.

Retraite forcée

Il y a quelques jours, un collègue s'est présenté comme chaque jour à l'entrée du site mais n'a pas pu entrer, car son badge n'était pas reconnu. Après quelques demandes d'explication, la réponse de la hiérarchie est tombée : il avait été purement et simplement supprimé des effectifs, sans être mis au courant !

Une nouvelle méthode de réduction des effectifs ? Non : on se serait seulement trompé sur sa date de départ à la retraite. Sont-ils si pressés de le voir partir ? Espérons que le service de paie n'a pas des méthodes aussi expéditives.

D'un patron à l'autre, les mêmes méthodes

PSA a annoncé la création de 600 postes de travail dans l'usine de Sochaux, mais 450 d'entre eux sont en intérim. Précarité, travail de nuit, voilà les recettes de PSA au lieu d'une répartition du travail disponible entre tous les sites et d'une réduction du temps de travail. En porte-parole habituel de la famille Peugeot, Moscovici a pu saluer « l'attachement de PSA à son site historique et la pérennité de son ancrage en France ».

Pas d'AKKAlmie

Pour la troisième fois, les salariés d'AKKA ont fait grève vendredi 21 mars contre la réduction des frais professionnels, en particulier des frais de déplacements sous-remboursés. Ils se sont rassemblés devant le siège d'AKKA à Boulogne.

PEI Lardy en grève !

Assez des absences pas remplacées, du matériel insuffisant, des vêtements de travail et des chaussures de sécurité non fournies, des charges de travail inégales : les salariés de PEI, qui assurent le nettoyage à Renault Lardy, en avaient fait une pétition. Réponse de PEI : la mutation d'office à Paris et à Vélizy de deux de leurs porte-paroles. En réaction, les salariés ont cessé le travail depuis jeudi après-midi, malgré les pressions de la plupart des syndicats de PEI (FO, CFDT, SNA, CGT) et avec le soutien des syndicats SUD et CGT Renault, ainsi qu'une pétition signée par 630 salariés Renault. Ils sont déterminés à continuer leur grève.

Salariés de PEI Lardy et Rueil : mêmes problèmes, même combat !

Amiante ou FCR, même combat

A Rueil, on a eu droit pendant des années à l'amiante. Avec les produits de remplacement, on n'arrête pas le progrès : on apprend que les salariés de Lardy ont été exposés à des particules potentiellement dangereuses. Les fameuses particules de FCR sont bien souvent aussi nocives pour la santé. La direction nous les fait respirer car elle sait qu'il faudra en moyenne 25 ans pour que la maladie se déclare. Au L41 de Lardy, les salariés n'ont pas attendu d'être malades pour alerter le CHSCT. Cela ne les guérira pas, mais empêchera sans doute d'autres personnes d'être contaminées. Ils ont bien raison de se battre pour que la direction reconnaisse l'incident ce qui leur permettra d'avoir au minimum un suivi médical spécial.

« Marchas de la dignidad »

Samedi dernier, ce sont plus d'un million de travailleurs qui ont défilé dans les rues de Madrid. Cette manifestation historique faisait converger six « colonnes » de plusieurs centaines de milliers de salariés et de chômeurs provenant de toute l'Espagne : de Galice, d'Andalousie, d'Estrémadure, de Murcie, de Catalogne et des Asturies. Après une marche de plus de quinze jours, ils sont venus exprimer leur opposition aux coupes budgétaires, aux baisses de salaires, aux licenciements et à la criminalisation des mouvements sociaux.

Pourquoi par des « marchas » en France aussi ?